

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
 Vu les statuts de l'Université de Limoges,
 Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mars 2024,

Délibération enregistrée sous le numéro : **409/2024/FVE**

Conseil d'Administration du 05 avril 2024

Sujet : Liste des formations à référencer sur la plateforme EDOF (Compte personnel de formation) pour l'année 2024-2025

Composante	FORMATIONS	REFERENCIEMENT 2024/2025 OUI/NON	Commentaires
FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours e-tourisme	OUI	
FST	LP Gestion et Accompagnement de Projets Pédagogiques parcours FOAD	OUI	
FST	LP Métier informatique : conduite de projet - Conseil TIC	OUI	
FST	LP Métier informatique : application web (L3)	OUI	
FST	DEUST Webmaster et métier de l'internet	OUI	
FST	Master PAIP - parcours Architecture des Réseaux et Technologies Induites des Circuits de Communications (ARTICC)	OUI	
FST	Master Sciences de l'Eau - parcours Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Environnement (IGEE)	OUI	
FST	LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - parcours Métiers des Energies Renouvelables	OUI	
FDSE/CDES	DU Stadium manager	OUI	sous réserve de renouvellement au RNCP
FDSE/CDES	DU Manager Général de club sportif	OUI	
IPAG	Licence Administration publique	OUI	
IPAG	Master 1 Administration publique - Métiers de l'administration	OUI	
IAE	Master Management et Administration des Entreprises	OUI	
IAE	Master Management des Organisations de Santé - parcours Management des Etablissements de la Santé et du Social	OUI	
IAE	Master Management de l'innovation	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polypathologies courantes en soins primaires	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Oncologie et hémato-oncologie	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale	OUI	
Médecine	DE Infirmier en pratique avancée - Psychiatrie et santé mentale	OUI	
FLSH	Licence Sciences de l'éducation et de la formation	OUI	Changement du nom de la mention
FLSH	LP Aménagement paysager : conception, gestion, entretien - Design des milieux Anthropisés	OUI	
FLSH	LP Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques	OUI	
FLSH	LP Métiers de la Médiation Scientifique et Technique - parcours information design et rédaction technique	OUI	
FLSH	Master Sciences de l'éducation et de la formation - parcours Diversités, Education, Francophonies	OUI	Changement du nom de la mention
INSPE	MEEF mention Pratiques et Ingénierie de la formation parcours Expertise En Formation des Adultes	OUI	sous réserve d'ouverture à la rentrée prochaine
ILFOMER	Certificat de capacité orthoptiste	OUI	nouveau référencement
ILFOMER	Certificat de capacité orthophoniste	OUI	nouveau référencement
ILFOMER	DE Masseur-Kinésithérapeute	OUI	nouveau référencement
ILFOMER	DE Ergothérapeute	OUI	nouveau référencement
Service Formation Continue, Relations Entreprises, Alternance de l'IUT	VAE - Accompagnement post-recevabilité IUT	OUI	
DFCA - Université de LIMOGES	VAE - Accompagnement post-recevabilité Université de LIMOGES	OUI	
DFCA - Université de LIMOGES	VAE Doctorale - Accompagnement post-recevabilité	OUI	nouveau référencement

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 05 avril 2024

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de avril 2024.

Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 8 avril 2024.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*